

ÉQUITABLE
CHANCEN



INNOVATION
NACHHALTIG

Stratégie sociale 2020 – 2030

Champs d'action sociopolitiques de la
Direction de l'action sociale et de la sécurité

Préambule et perspectives

Chers lecteurs et lectrices,

Vous avez en main la «Stratégie sociale 2020–2030» de la Ville de Bienne. Ce document résulte d'un long processus d'élaboration et nombre d'organes et de personnes ont contribué à sa rédaction.

Cette stratégie sera publiée au printemps 2021. Lorsque le projet a été lancé voilà deux ans, personne n'aurait pu imaginer à quel point la pandémie apparue en 2020 en marquerait le contenu. Aujourd'hui, nous sommes confrontés à de grands défis. La pauvreté a augmenté de façon dramatique dans le monde entier, et la Suisse n'est pas épargnée. La Ville de Bienne aussi doit s'adapter à ces changements de conditions.

Les trois champs d'action sociopolitiques de la présente Stratégie sociale abordent ces défis en fixant des objectifs concrets. C'est ainsi que l'on doit réussir à agir de manière préventive, à présenter des perspectives et des possibilités aux personnes concernées et, enfin, à avancer vers l'indépendance malgré une perte d'autonomie passagère.

La présente Stratégie sociale est l'expression d'une volonté politique et sert de cadre d'orientation pour tous ceux et celles qui souhaitent aider ou participer. Bienne se nourrit

de sa diversité ! Toute personne doit avoir sa chance, afin que le potentiel existant de la population puisse être exploité et que les défis de la pluralité dont nous sommes si fiers à Bienne puissent aussi être maîtrisés.

Mes remerciements s'adressent à tous ceux et celles qui ont contribué à l'élaboration de cette stratégie: à la société Ecoplan, qui a assumé une grande part des tâches de coordination en veillant à ce qu'il en résulte un «concentré» des nombreuses idées et intérêts exprimés, aux représentantes et représentants des diverses organisations, institutions et entités administratives, aux cadres de ma direction qui ont contribué à façonner le contenu de ce document par l'apport de leurs connaissances et analyses en coopérant avec le Secrétariat général durant de nombreuses discussions et d'innombrables heures de travail. Désormais, il s'agit de mettre en œuvre cette stratégie, et en particulier les mesures fixées.

Je vous souhaite à toutes et à tous beaucoup de courage, de force et d'endurance !



Bienne, au printemps 2021

Beat Feurer, conseiller municipal

Direction de l'action sociale et de la sécurité

Introduction

La présente Stratégie sociale 2020–2030 explique les réflexions de la Direction de l'action sociale et de la sécurité visant à éviter et à atténuer la pauvreté et ses conséquences sociales. Ces réflexions s'appuient sur une vision montrant comment la direction souhaite concevoir le vivre-ensemble à Bienne dans les domaines relevant de sa compétence:

La population biennoise peut participer à la vie sociale et économique et est impliquée dans la société. Par leur travail, le Conseil municipal et l'Administration municipale soutiennent la participation de toutes les couches de la population à la vie sociale et encouragent la cohésion sociale. Leur activité est perçue par les milieux politiques, la population et l'économie comme une contribution déterminante à la qualité de vie à Bienne.

La vision est intégrée dans la stratégie «Bienne 2030» adoptée par le Conseil municipal en septembre 2019. De l'orientation stratégique 1 «**Bienne se nourrit de sa diversité**» découlent les maximes suivantes

- **À Bienne, toute personne peut saisir sa chance et apporter sa contribution.**
- **Bienne profite du potentiel offert par les diverses cultures et nombreux groupes sociaux**
- **Bienne relève les défis de la migration et de la pluralité.**

La Stratégie sociale s'appuie sur ces maximes fondamentales et les met en œuvre dans les tâches quotidiennes des entités administratives. Les champs d'action et orientations stratégiques définis sont aussi pris en compte dans la formulation des objectifs de la législature, afin de garantir un travail de planification rigoureux et harmonisé à tous les niveaux.

Situation initiale et objectif

Une tâche fondamentale de la politique sociale consiste à prévenir et à combattre la pauvreté. La Ville de Bienne est confrontée à de fortes charges via l'aide sociale et, de fait, est donc particulièrement touchée par la pauvreté à laquelle elle doit faire face de manière ciblée. Pour empêcher et combattre efficacement la pauvreté, il faut agir à divers niveaux et impliquer toutes les générations. Cela requiert une action globale et coordonnée de tous les acteurs concernés.

Le travail social légal – aide sociale, protection de l'adulte et de l'enfant, intégration de la population étrangère – constitue le point fort des tâches de la Direction de l'action sociale et de la sécurité ainsi que de ses entités administratives. Dans ces domaines, l'action de la Ville de Bienne est fortement liée par des réglementations cantonales et nationales, et elle ne peut exercer elle-même qu'une influence indirecte. Par conséquent, la présente Stratégie sociale est axée sur des objectifs influençables complétant la mission fondamentale légale et l'orientation à suivre pour l'engagement de la Ville. Elle contribue ainsi à orienter les ressources communales disponibles sur des actions et des objectifs fondés et pertinents.

Dans le cadre de l'activité administrative et de la responsabilité de l'exécution, les organes municipaux sont tenus et encouragés à fournir leurs prestations dans un souci d'efficacité, d'impact et de durabilité. Les projets, mesures et activités internes à l'Administration municipale qui y sont liés ne font pas l'objet de la présente Stratégie sociale.

La Ville de Bienne dispose encore d'autres stratégies et concepts spécifiques à ses champs d'action tels que le Concept d'intégration, la Stratégie de la formation, le Concept d'encouragement précoce et le Concept de sécurité auxquels la présente Stratégie sociale se raccorde et sur lesquels elle s'appuie.

Vue d'ensemble des orientations

La Direction de l'action sociale et de la sécurité a défini trois champs d'action de sa politique sociale, où elle entend fixer les points forts de son travail durant la prochaine décennie: prévention, esquisse de perspectives et intégration. Chaque champ d'action comprend trois orientations stratégiques qui relient les mesures et projets concrets du travail quotidien.

Le travail de prévention vise à renforcer l'autonomie de personnes en situation de précarité, afin d'éviter autant que possible leur recours à l'aide sociale. L'esquisse de perspectives vise à donner de nouvelles perspectives aux personnes concernées, à leur transmettre des compétences ainsi qu'à leur permettre d'acquérir des qualifications. Dans le cadre du champ d'action «Intégration», on prépare les personnes concernées à accéder au marché primaire du travail et on propose des programmes d'occupation emplis de sens à ceux et celles qui n'y parviennent pas encore. En même temps, on sensibilise les milieux économiques et politiques à leurs besoins mutuels, afin que davantage de personnes puissent se détacher de l'aide sociale et retrouver un emploi.

En plus des trois champs d'action, la Stratégie sociale a pour objectif de rendre visibles le profit et l'impact de l'engagement social pour la population ainsi que d'encourager et d'expérimenter des approches nouvelles ou progressistes. Les Biennoises et Biennois doivent percevoir l'engagement social de leur ville et ses innovations en la matière.

**Rendre visibles le profit et l'impact de l'engagement social
Oser l'innovation dans le domaine social**

PRÉVENTION	ESQUISSE DE PERSPECTIVES	INTÉGRATION
La Ville de Bienne vise à renforcer et à encourager l'autonomie de personnes en situation de précarité	La Ville de Bienne crée des chances et des possibilités pour sa population.	La Ville de Bienne promeut l'insertion sur le marché primaire du travail et crée des options pour les personnes inaptes au marché du travail.
Interventions précoces et approche basée sur l'espace social	Création de perspectives	Insertion sur le marché primaire du travail
Promotion de la santé et de la résilience	Compétences	Contacts avec les milieux économiques
Suivi	Formation et qualification	Occupation et intérêt général



Prévention

Le premier champ d'action sociopolitique est dédié à la prévention. La Ville de Bienne vise à renforcer et à encourager l'autonomie de personnes en situation de précarité. Elle a défini pour cela les trois orientations stratégiques suivantes:

→ **Interventions précoces et approche basée sur l'espace social**

→ **Promotion de la santé et de la résilience**

→ **Suivi**

Les interventions précoces et les approches basées sur l'espace social ont pour objectif de détecter et d'identifier à temps des cas de précarité, afin de pouvoir prendre des mesures idoines. Dans la reconnaissance à temps de ces cas, les points forts consistent en particulier à développer des systèmes d'alerte précoce, à renforcer la prévention dans des périodes critiques et à encourager les connaissances linguistiques. Des interfaces avec d'autres concepts municipaux tels que le Concept d'encouragement précoce ou le Concept de sécurité sont assurées.

Dans le cadre de l'orientation stratégique «Promotion de la santé et de la résilience», on encourage des prestations et des offres de conseils d'accès facile en matière de préven-

tion de la santé et de la violence, on met à disposition des offres visant à renforcer des compétences spécifiques ainsi que des offres préventives de conseils dans le domaine social. La promotion de la santé et de la résilience soutient les compétences existantes des personnes et renforce leur capacité de résistance.

Le suivi fait partie intégrante de la prévention. Cette orientation stratégique vise à ce que la sortie de l'aide sociale ou la résolution de problèmes dans des situations de vie difficiles soient durables. On doit éviter une nouvelle perte d'autonomie et encourager la capacité de résistance des personnes concernées face aux problèmes d'exclusion sociale. De plus, la Ville de Bienne entend participer à la recherche quant à l'impact durable de son engagement social.

Globalement, les activités de prévention servent à éviter une perte d'autonomie, en identifiant précocement les personnes en situation de précarité et en trouvant des solutions aux défis auxquels elles sont confrontées.

Esquisse de perspectives

Le deuxième champ d'action sociopolitique a pour thème l'esquisse de perspectives. La Ville de Bienne crée des chances et des possibilités pour sa population et a défini pour cela les trois orientations stratégiques suivantes:

→ **Création de perspectives**

→ **Compétences**

→ **Formation et qualification**

L'orientation stratégique «Création de perspectives – conjointement avec les personnes concernées» comprend la mise en place de projets montrant aux personnes concernées la voie à suivre dans des situations problématiques. Ce qui est important ici est d'impliquer les personnes concernées, condition sine qua non pour créer des perspectives réalistes auxquelles elles peuvent adhérer.

La promotion de compétences vise à créer la base pour le vivre-ensemble et le développement personnel. Pour cela, nombre de compétences sont requises, et on promeut donc les compétences fondamentales et quotidiennes, les compétences en termes de logement et les compétences pour éviter les dettes. En outre, il s'agit de garantir au maximum la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle.

La troisième orientation stratégique vise à permettre à des personnes peu qualifiées sur le plan professionnel d'accéder à une formation et à encourager ainsi leur qualification. Les points forts consistent ici à garantir l'accès à l'encouragement des connaissances linguistiques, à la formation (professionnelle) et aux offres de qualification, d'offrir des possibilités de rattrapage ainsi que de simplifier la reconnaissance des diplômes et l'accès à des bourses d'étude.

Globalement, l'esquisse de perspectives a pour objectif de trouver conjointement avec les personnes concernées des voies pour qu'elles retrouvent leur indépendance. Il s'agit ici de promouvoir les compétences requises pour le vivre-ensemble et le développement personnel ainsi que de permettre à des personnes peu qualifiées sur le plan professionnel d'accéder à une formation et d'encourager ainsi leur qualification.





Intégration

Le troisième champ d'action sociopolitique concerne l'intégration sociale et l'insertion professionnelle. La Ville de Bienne promeut l'insertion sur le marché primaire du travail et crée des options pour les personnes inaptes au marché du travail.

→ **Insertion sur le marché primaire du travail**

→ **Contacts avec les milieux économiques**

→ **Occupation et intérêt général**

L'insertion sur le marché primaire du travail est une orientation stratégique fondamentale de la Ville de Bienne. Les points forts consistent ici à développer des modèles de travail innovants et spécifiques aux groupes cibles, à promouvoir spécialement des activités pour les personnes ayant peu de qualifications professionnelles ainsi qu'à améliorer l'accès aux possibilités d'encadrement extrafamilial. Les mesures correspondantes améliorent les conditions-cadre en vue d'une insertion réussie sur le marché primaire du travail.

Un autre aspect fondamental de l'intégration est la sensibilisation mutuelle accrue entre la politique sociale et les milieux économiques. Ces derniers doivent être incités à donner une chance aux personnes en fin de droits ou aux

capacités limitées. Pour cela, il convient de créer les conditions-cadre idoines et d'aborder la question de leur amélioration dans les discussions avec le Canton. Les divers réseaux avec les partenaires de l'insertion professionnelle doivent être gérés activement, afin de toucher le plus possible de branches économiques multiples.

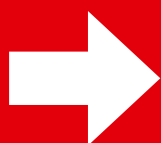
Pour les personnes qui ne sont pas aptes ou plus aptes au marché du travail, les possibilités d'occupation sont élargies au marché secondaire du travail. Les personnes concernées bénéficient d'un accompagnement pour trouver des activités susceptibles d'intérêt. Des occupations emplies de sens et promouvant la santé ainsi que le placement correspondant sont encouragés et facilités.

Globalement, ces activités servent en premier lieu à l'insertion sur le marché primaire du travail. Cela a lieu au moyen d'offres diverses adaptées aux groupes cibles et, en même temps, par le biais de contacts avec les milieux économiques et la sensibilisation mutuelle. Pour ceux et celles qui ne sont pas encore aptes pour le marché du travail, il faut créer des possibilités d'occupation tout en veillant à en tirer un profit sociétal.

Projets et mesures

Les orientations présentées dans les trois champs d'action seront mises en œuvre moyennant une palette de mesures et de projets. Les idées y afférentes ont été collectées et élaborées en collaboration avec d'autres entités administratives, des institutions municipales et cantonales ainsi qu'avec des organisations et partenaires externes.

Des priorités ont été fixées pour les projets et mesures retenus dans la vaste liste en résultant, car il ne sera pas possible de réaliser toutes les idées à court terme. La présente stratégie aide toutefois à diriger les ressources disponibles dans la bonne direction et à montrer où la Ville de Bienne veut poursuivre son engagement.



Avec le code QR suivant, vous parvenez directement à la liste des mesures. Celle-ci sert de planification évolutive et sera adaptée périodiquement.



IMPRESSUM

Concept & rédaction: Direction de l'action sociale et de la sécurité avec le soutien d'Ecoplan

Traduction: Service central de traduction de la Ville de Bienne

Conception visuelle: moxi ltd., Bienne

Impression: ediprim, Bienne

Direction de l'action sociale et de la sécurité

Rue Centrale 60

2501 Biel/Bienne

T: 032 326 12 11

info.ass@biel-bienne.ch

www.biel-bienne.ch